

CONSEIL DE PARIS
Séance des 29 et 30 mars 2010

Vœu présenté par Roger Madec, Mao Peninou et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif à la tranquillité publique dans le 19^{ème} arrondissement

Considérant que la sécurité et à la tranquillité sont des droits fondamentaux, et que leur non-respect constitue une inégalité sociale supplémentaire,

Considérant que les habitants du 19^{ème} arrondissement ont le droit à la protection de l'Etat et des fonctionnaires de Police qui dépendent de lui,

Considérant que les enfants, les adolescents, les femmes ou les personnes âgées sont parmi les plus vulnérables à la « loi du plus fort » imposée par certains comportements délictueux,

Considérant que l'abandon en 2002 de la Police de proximité par le Ministre de l'Intérieur de l'époque, confirmé par le Président de la République et le gouvernement depuis 2007 ainsi que la suppression programmée de près de 5000 postes de policiers d'ici 2011, dans un contexte d'approfondissement de la crise économique et sociale du pays, se traduisent par une aggravation et une généralisation des atteintes à la tranquillité des habitants dans les espaces privés (halls d'immeubles),

Considérant que la multiplication des braquages de commerces et de locaux associatifs met en danger le tissu économique et l'animation de proximité,

Considérant que la « politique du chiffre officiel » imposée aux fonctionnaires de police s'est traduite sur le terrain par un désengagement des missions les moins médiatisées mais qui sont souvent les plus pénalisantes pour la population,

Considérant que la Ville de Paris et la Mairie d'arrondissement mobilisent des moyens sans précédent en soutien aux clubs de prévention, aux structures de prise en charge sanitaire de la toxicomanie ou par la mise en place d'équipes de correspondants de nuit, dans un contexte de désengagement du gouvernement des politiques de prévention sociales, éducatives et culturelles,

Considérant que la Mairie du 19^{ème} arrondissement est engagée dans une démarche partenariale et constructive de coproduction avec les services de la Préfecture de police, qui va se concrétiser par la signature de son contrat local de sécurité le 1^{er} Avril 2010,

C'est pourquoi, sur proposition de Roger Madec, de Mao Peninou et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que la Préfecture de Police et par son intermédiaire le Gouvernement prennent la mesure de la dégradation de la situation en matière d'atteinte aux droits des habitants du 19^{ème} arrondissement à vivre en sécurité et dans le respect de leur intégrité physique, psychologique et matérielle, et mobilise les moyens publics d'investigation et d'intervention nécessaires.